

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions les plus fréquentes. Si vous ne trouvez pas les informations que vous recherchez, n'hésitez pas à nous contacter.

**IMPORTANT: les Champions de la Bourse Inter Ecoles et Universités est seulement un jeu ! Ce jeu est totalement gratuit.**

**En cas d'erreur de traitement, de mauvaises informations ou dysfonctionnement, aucune réclamation ne pourra être faite par les participants.**

➤ **Quel est l'objectif du jeu : « les champions de la bourse Inter Ecoles et Universités » ?**

*Les Champions de la Bourse Inter Ecoles et Universités du Royaume est un jeu ! Ce jeu est gratuit, interactif et éducatif.*

Ce jeu consiste à gérer, durant une période précise, une somme fictive de 1 000 000 DH que vous devez investir virtuellement en actions des sociétés cotées à la Bourse de Casablanca, et réaliser la meilleure performance de portefeuille.

➤ **Je souhaite participer au jeu « Les Champions de la Bourse Inter Ecoles et Universités ». Est-ce possible et quelles sont les conditions?**

Le jeu est ouvert aux Etudiants des Ecoles de commerce et Universités du Royaume, âgée de 18 ans et plus.

- de nationalité marocaine, résidente au Maroc.
- ou de nationalité étrangère, résidente au Maroc.

➤ **Comment dois-je faire pour m'inscrire au tournoi Inter Ecoles et Universités?**

Pour vous inscrire, il suffit de remplir un simple formulaire électronique disponible sur le site Internet du jeu, à l'adresse suivante: **[www.championnat-bourse.com](http://www.championnat-bourse.com)**.

➤ **Comment accéder au tournoi Inter Ecoles et Universités après mon inscription ?**

Après avoir envoyé votre inscription, nous vous transmettrons un mail à l'adresse que vous avez renseignée validant votre inscription. A partir de là, vous pourrez accéder au jeu sur le site **[www.championnat-bourse.com](http://www.championnat-bourse.com)**, en utilisant votre login et mot de passe.

➤ **J'ai rempli toute la fiche d'inscription, mais je n'ai pas reçu de mail de validation.**

Si vous n'avez pas reçu de mail de validation, nous vous prions de bien vouloir réessayer de vous inscrire, en vérifiant que vous nous avez communiqué une adresse mail valide.

Si le problème persiste, nous vous prions de prendre contact avec nous à l'adresse : [contact@casablanca-bourse.com](mailto:contact@casablanca-bourse.com).

**Important :** Lors de votre inscription, et si votre inscription est validée. Votre compte est automatiquement crédité de 1 000 000 DH.

➤ **Sur quelle période s'étale le tournoi ?**

La période du tournoi dure globalement 4 semaines.

La période du Tournoi **Inter Ecoles et Universités** se présente comme suit :

- La période de la compétition : **du mardi 15/04/2014 au lundi 12/05/2014.**
- Annonce des finalistes : **mercredi 14/05/2014.**
- Remise des prix : **samedi 17/05/2014.**

## ➤ **« Inviter un ami » : comment ça marche ?**

Vous pouvez inviter une ou plusieurs personnes à participer à la compétition du Champion de la Bourse Inter Ecoles et Universités.

Si la personne invitée à participer n'est pas déjà inscrite, si elle donne suite à l'invitation, et si son inscription est validée, vous aurez droit à un capital additionnel de 300 DH. Notez que la mise additionnelle totale par participant ne peut dépasser 1 500 DHS, soit 5 invités au maximum.

## ➤ **Vous avez invité des amis, mais vous n'avez pas reçu la mise additionnelle?**

Il est possible que vos amis :

- ne se soient pas encore enregistrés ;
- se soient enregistrés en utilisant une autre adresse email ;
- se soient déjà inscrits avant la réception de votre invitation ;
- Ou leur inscription n'est pas encore validée.

## ➤ **Vous ne réussissez pas à vous connecter. Quelle est la raison?**

- Veuillez vérifier l'orthographe de l'adresse email et du mot de passe.
- en cas d'oubli de votre mot de passe, veuillez cliquer « Mot de passe oublié » pour recevoir par email votre mot de passe.

## ➤ **Je n'arrive pas à ouvrir le fichier téléchargé, (règlement du jeu) que dois-je faire ?**

Etes-vous sûr de disposer des bons logiciels ?

Si Acrobat Reader n'est pas installé (nécessaire pour consulter les fichiers au format .pdf), vous pouvez la télécharger sur le site officiel d'Acrobat.

## ➤ **Quels sont les instruments financiers ouverts à la négociation?**

Sont ouvertes à la négociation seulement les actions cotées à la Bourse de Casablanca.

La liste de toutes les sociétés cotées à acheter / vendre dans le cadre de ce jeu est disponible sur le site [www.championnat-bourse.com](http://www.championnat-bourse.com).

## ➤ **Quelles sont les principales contraintes d'investissement de mon portefeuille?**

Vous devez prendre en considération les contraintes suivantes pour la gestion de votre portefeuille :

### **1/ Contrainte 1 :**

Une position sur une action ne doit pas dépasser **10%** du montant total détenu dans votre portefeuille (quantité limitée à ne pas dépasser pour saisir un ordre). Dans le cas contraire, le système rejettera l'opération ayant donné lieu au franchissement du seuil susmentionné, un message d'alerte vous sera envoyé pour régulariser votre situation.

### **Exemple 1 pour mieux comprendre:**

Si la valeur de votre portefeuille est de 1 000 000 DH, vous pouvez investir jusqu'à 100 000 DH sur une action (10% x 1 000 000 DH).

Si l'action ADDOHA vaut 100 DH, cela revient à dire que vous pouvez détenir au maximum 1000 titres de la valeur ADDOHA (100 000 DH / 100DH).

## Exemple 2 pour mieux comprendre:

En reprenant les hypothèses que l'exemple 1 :

Si vous avez 5% de votre portefeuille détenu sur la valeur ADDOHA, vous avez encore la possibilité d'investir au maximum sur la valeur ADDOHA jusqu'à 5% de la valeur de votre portefeuille. (10% de votre portefeuille sera alors investi sur ADDOHA).

## 2/ Contrainte 2 :

En cas de hausse des cours, si une ligne dépasse **10%** de la valeur de votre portefeuille, un message d'alerte vous sera envoyé pour régulariser votre situation.

NB / Pour votre information, toutes vos opérations d'achat sur cette valeur, seront bloquées jusqu'à régularisation de votre situation.

*Si votre situation n'est pas régularisée dans un délai de 3 jours, votre portefeuille sera régularisée automatiquement à l'ouverture de la séance de Bourse du 4<sup>ème</sup> jour suivant la première alerte et ce, par la cession d'une quantité de titres de cette valeur permettant de revenir sous la limite des 10% du portefeuille. Cette cession se fera au cours d'ouverture du marché.*

## 3/ Contrainte 3 :

A chaque séance de bourse, vous pouvez acheter et/ou vendre au maximum un nombre de titres limités par action. Ces quantités sont définies par les organisateurs avant le début du jeu.

## Exemple 1 pour mieux comprendre:

Si la quantité maximum de la valeur ITTISSALAT AL MAGHRIB (IAM) est de 1000 titres. Vous pouvez acheter et vendre au maximum 1000 titres d'IAM durant une même journée de bourse.

## Exemple 2 pour mieux comprendre:

Si vous détenez 1500 titres d'IAM. Si vous souhaitez les vendre, vous ne pourrez vendre au maximum que 1000 titres pendant une journée et non pas la totalité.

## 4/ Contrainte 4 :

Les acquisitions ne seront exécutées qu'à hauteur des **sommes disponibles** (solde en numéraire du portefeuille d'un participant arrêté à la veille augmenté ou diminué des opérations du jour et des ordres d'achat en cours).

Les ventes ne seront exécutées qu'à hauteur **des titres disponibles**.

## Exemple pour mieux comprendre :

-Solde disponibles du portefeuille arrêté à la veille : .....	<b>100 000 DH.</b>
-Achat de la journée : .....	<b>30 000 DH.</b>
-Vente de la journée : .....	<b>10 000 DH.</b>
-Ordre d'achat en cours : .....	<b>20 000 DH.</b>

Vous pouvez encore acquérir des actions pour un montant maximum de 60 000 DH (100 000 - 30 000 + 10 000 - 20 000)

## 5/ Contrainte 5 :

Pour les ordres à prix limité, le prix mentionné sur vos ordres d'achat ou de vente ne peut être supérieur ou inférieur à **18%** par rapport au cours de référence du jour.

## Exemple pour mieux comprendre:

Cours de référence d'ATTIJARIWAFABANK (ATW):.....	400 DH
Cours minimum à saisir sur ATW : .....	328 DH
Cours maximum à saisir sur ATW : .....	472 DH

Vous pouvez saisir vos ordres avec des cours compris entre **328 DH** et **472 DH** à l'achat ou à la vente.

## ➤ Disponibilité du cash lors de l'exécution des ordres d'achat

Les ordres d'achat sont enregistrés au niveau du système, mais ils ne seront traités que si le cash est disponible au moment de l'exécution.

## ➤ Quelle est la différence entre l'ordre à prix limité et l'ordre au prix du marché ?

Il existe deux types d'ordres dans le jeu du CdB :

### L'ordre « à prix limité »

Pour ce type d'ordre, vous déterminez le prix maximum auquel vous êtes prêt à acheter si vous êtes acheteur et le prix minimum auquel vous êtes prêt à vendre si vous êtes vendeur.

Ainsi, l'ordre sera exécuté au prix de la dernière transaction, si l'ordre est compatible avec ce cours (ordre à prix limité).

### L'ordre « au prix du marché »

Pour ce type d'ordre, vous ne déterminez pas le prix ni à l'achat ni à la vente. Cependant votre ordre sera exécuté au prix du marché selon votre position (acheteur/vendeur) sur la base de la dernière transaction affichée au moment de la saisie de votre ordre.

Par ailleurs, si la valeur n'a pas encore été traitée durant la séance, votre ordre sera exécuté sur la base de la prochaine transaction.

### **Exemple pour mieux comprendre :**

Si vous êtes acheteur, votre ordre sera exécuté sur la base de la dernière transaction affichée au moment de la saisie de votre ordre.

Si vous êtes vendeur, votre ordre sera exécuté sur la base de la dernière transaction affichée au moment de la saisie de votre ordre.

## ➤ Lorsque je fais une opération d'achat/vente de titres, que se passe-t-il sur mon portefeuille ?

C'est simple !!!!

En cas **d'achat de titres**, votre **compte titres sera crédité** et votre **compte espèces sera débité**.

Dans le cas contraire (**vente de titres**), votre **compte titres sera débité** et votre **compte espèce sera crédité**.

➤ **Quelles sont les commissions prélevées lors d'une transaction ?**

Vos opérations boursières d'achat et de vente sont soumises à deux (2) types de commission :

- 0,1% pour l'impôt de Bourse,
- 0,6% pour la commission de courtage hors taxe,
- Auxquels s'applique une TVA de 10%,

Et la TPCVM de 15%.

**(TPCVM : Taxe sur le Produit de Cession de Valeurs Mobilières).**

**Exemple pour mieux comprendre :**

Sens	Valeur	Quantité	Cours	Montant de transaction
Achat	HOLCIM	100	500	<b>50 000 DH</b>

Commission de courtage.....0,6%     $50\,000 \times 0,6\% = 300$  DH  
 L'impôt de Bourse.....0,1%     $50\,000 \times 0,1\% = 50$  DH  
 La TVA.....10%     $(350 + 50) \times 10\% = 35$  DH

**2 scénarios envisageables :**

**-Si les cours baissent et vous vous décidez à vendre,**

Sens	Valeur	Quantité	Cours	Montant de transaction
Vente	HOLCIM	100	450	<b>45 000 DH</b>

Commission de courtage.....0,6%     $45\,000 \times 0,6\% = 270$  DH  
 L'impôt de Bourse.....0,1%     $45\,000 \times 0,1\% = 45$  DH  
 La TVA.....10%     $(270 + 45) \times 10\% = 31,5$  DH  
**La TPCVM.....15%    0 (pas de plus value)**

**-Si les cours augmentent et vous vous décidez à vendre,**

Sens	Valeur	Quantité	Cours	Montant de transaction
Vente	HOLCIM	100	600	<b>60 000 DH</b>

Commission de courtage.....0,6%     $60\,000 \times 0,6\% = 360$  DH  
 L'impôt de Bourse.....0,1%     $60\,000 \times 0,1\% = 60$  DH  
 La TVA.....10%     $(360 + 60) \times 10\% = 42$  DH  
**La TPCVM.....15%     $(60\,000 - 360 - 60 - 42) - (50\,000 + 300 + 50 + 35) = 9153$  DH (plus value)**  
 $(9153 \times 15\%) = 1372,95$  DH (TPCVM à payer)

➤ **Qu'est-ce qu'un pas de cotation !!!**

Afin de vous mettre dans une configuration réelle du marché, ce jeu intègre les pas de cotation.

Il s'agit tout simplement de l'écart minimum entre deux cotations d'une même valeur. Cet écart est fonction de la fourchette de cours dans laquelle évolue la valeur.

Les pas de cotation appliqués sont fixés comme suit :

Cours en DH	Pas de cotation en DH
moins de 100	0,01
≥ à 100 et < à 500	0,05
≥ à 500 et < à 5000	1,00
≥ à 5000	10,00

### Exemple 1 pour mieux comprendre:

Pour un cours de 98,54 DH, l'écart Minimum à la hausse ou la baisse permis est de 0,01 DH. C'est-à-dire que le premier pas de cotation à la hausse sera de 98,55 DH et le premier pas de cotation à la baisse sera de 98,53 DH.

### Exemple 2 pour mieux comprendre:

Pour un cours de 120,55 DH, l'écart Minimum à la hausse ou la baisse permis est de 0,05 DH. C'est-à-dire que le premier pas de cotation à la hausse sera de 120,60 DH et le premier pas de cotation à la baisse sera de 120,50 DH.

### Exemple 3 pour mieux comprendre:

Pour un cours de 670 DH, l'écart Minimum à la hausse ou la baisse permis est de 1 DH. C'est-à-dire que le premier pas de cotation à la hausse sera de 671 DH et le premier pas de cotation à la baisse sera de 669 DH.

### Exemple 4 pour mieux comprendre:

Pour un cours de 6780DH, l'écart Minimum à la hausse ou la baisse permis est de 10 DH. C'est-à-dire que le premier pas de cotation à la hausse sera de 6790 DH et le premier pas de cotation à la baisse sera de 6770 DH

### ➤ Je n'ai pas bien compris la limite de variation d'un cours qui est fixée à plus ou moins 6% par rapport au cours de référence de la séance (cours de clôture de la veille).

Le principe des seuils consiste à fixer des niveaux maximum et minimum, que le cours d'une valeur cotée en Bourse ne peut dépasser pendant une même séance de Bourse.

En effet, lors d'une même séance, les cours évoluent dans un couloir de cotation que la Bourse limite à la hausse, en fixant un seuil maximum dit seuil haut, et à la baisse, en fixant un seuil minimum dit seuil bas. Les seuils haut et bas sont calculés pour chaque séance de Bourse sur la base d'un pourcentage appliqué au cours de référence de la valeur, qui est généralement le cours de clôture de la séance précédente. La fixation des seuils haut et bas permet à la Bourse de Casablanca d'encadrer le marché et d'éviter des mouvements trop volatils des cours.

### Un Exemple pour mieux comprendre:

Le jour J, la valeur HOLCIM a clôturé la séance au prix de 100 DH, ce prix représente donc son cours de référence pour J+1 à savoir 100 DH.

Au cours de la séance en J+1, HOLCIM pourra traiter avec une variation maximale autorisée de +/- 6%. (seuil bas= 94DH et seuil haut=106 DH). Si la valeur HOLCIM réserve et reste réserver au cours de cette séance.

La bourse procédera à l'élargissement des seuils de variations maximale autorisée, pour les porter à +/- 10%. Ainsi, le nouveau couloir de cotation sera situé entre 90 DH (seuil bas) et 110 DH (seuil haut).